



EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION - EPI



OBJECTIFS

Être capable d'intervenir efficacement sur un incendie en cours de développement dans l'attente de l'arrivée des secours.

COMPETENCES VISEES

- Connaître les consignes de sécurité en cas de feu dans l'établissement.
- Comprendre les bases du phénomène de l'incendie et de sa propagation.
- Être capable de se protéger soit même et les autres en fonction de la situation rencontrée.
- Connaître les consignes spécifiques et les moyens de protection mises en place dans l'établissement.
- Identification et fonctionnement des moyens de lutte contre l'incendie de l'établissement.
- Manipulation des moyens d'extinction sur feux réels seul et en équipe.



ORGANISATION – DUREE

Formation théorique de 4h00 + 3h00 de pratique

CONTENU DE LA FORMATION

1. Les consignes de sécurité

La conduite à tenir en cas d'incendie

2. L'appréhension du phénomène de l'incendie et de sa propagation

3. La prise de conscience des risques et des effets de l'incendie sur l'homme

4. les classes de feux

5. La connaissance approfondie de l'établissement et ses risques

6. L'acquisition des consignes spéciales et particulières

(alarme, intervention, évacuation, mise en sécurité des installations, préparation de l'intervention des secours extérieures, etc..)

7. Des rôles de chaque acteur et des moyens de protection propre à l'établissement.

8. Connaissance et le fonctionnement des moyens de lutte contre l'incendie dont dispose l'établissement.

Exercices d'extinction sur feux permettant de prendre en compte les difficultés d'intervention selon les classes de feu et coordonner l'intervention de plusieurs EPI.

EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION EPI



METHODES PEDAGOGIQUES

Méthode active participative basée sur l'alternance de transmission de savoirs et ateliers pratiques afin de mettre en application le vécu professionnel des apprenants.

Accompagnement personnalisé par des méthodes d'écoute et de questionnement

MOYENS PEDAGOGIQUES

Ordinateur – vidéoprojecteur

En fonction de l'environnement extérieur :

Bouteille de gaz - canne d'allumage – cartons – palettes - liquide inflammable – bac de rétention – extincteurs CO2 – extincteurs eau pulvérisée + additif – extincteur poudre ABC – couverture anti-feu – moyens d'extinction spécifiques à l'établissement

EVALUATION – CERTIFICATION

Participation active à tous les chapitres
Participation aux mises en situation

Evaluation formative. Cette évaluation intervient tout au long de la formation, notamment en fin de chaque séquence correspondant à un objectif pédagogique.

Elle a pour objet final de s'assurer que les objectifs fixés par le formateur sont atteints pour chacun des apprenants. Cette évaluation sera consignée dans une grille de suivi des apprenants .

Evaluation Certificative. Délivrance d'un Certificat de réalisation à l'employeur conformément aux exigences du Ministère du Travail (Art.6353-1 du code du Travail).

Attestation de suivi de formation

MAINTIEN – ACTUALISATION DES COMPETENCES

Un recyclage par séances d'entraînement pratique est à prévoir au moins tous les ans

DELAI D'INSCRIPTION

Inscription dans un délai de 15 jours, au plus tard, avant le début de formation.

INTERVENANT

Formateur spécialisé en sécurité incendie

Durée

De 4h à 7 heures en présentiel en fonction de l'établissement

Public

Cette formation s'adresse à tout le personnel de l'établissement

Prérequis

Aucun/ au moins un employé sur dix par secteur

Effectif

10 personnes maximum

Organisation

Formation assurée en INTRA

Document nécessaire

Bulletin d'inscription à une session de formation.
Questionnaire: auto positionnements et recueil des besoins & attentes des participants.

Niveau de connaissance préalable pour suivre cette formation

Aucune compétence préalable nécessaire pour participer à cette formation.

Réglementaire

Art. R. 4227-39 du Code du Travail
Art. R. 4141-2 du Code du Travail
Règles APSAD R6

Accessibilité aux personnes présentant un handicap

Prendre contact avec le centre de formation SPFO afin que nous puissions examiner la possibilité d'intégration et de mise en place de la formation. (interprète, accès PMR, etc.)

Habilitations



Tarification

Sur devis